

# FORMATION SUPERVISÉE A L'ANIMATION PRO FRESQUE DU PLASTIQUE

Réf : FDP-MEP

01/11/2025

**Public Cible :** Tout(e) collaborateur ou collaboratrice.

**Prérequis :** Stagiaire ayant suivi une session de formation à l'animation professionnelle de la Fresque du Plastique.

**Durée :** 7h  Distanciel  Présentiel  Hybride

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- Acquérir une première expérience de la pratique d'animation de l'atelier Fresque du Plastique en environnement professionnel.
- Maîtriser la posture de l'animateurrice, préparation, déroulé d'un atelier, maîtrise du temps et des participants, animation des débats, clôture, étapes post-atelier.
- Expérimenter les postures d'animation et suivre les différentes étapes du déroulé.
- Garantir la qualité des apprentissages des personnes participantes lors de la conduite de l'atelier par l'animateurice-apprenante, sous la responsabilité de la personne formatrice.

## RYTHME ET PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation se déroule en petit groupe avec 1 à 3 stagiaires (l'idéal étant 2) et en 3 temps consécutifs répartis sur plusieurs jours différents pour permettre aux stagiaires d'avoir du temps pour revoir certaines notions :

**Réunion distancielle de préparation de la session** avec revue des cartes, des liens entre les cartes, revue de la gestion du temps, définition d'un icebreaker, réponse aux questions des stagiaires (**1h 30**)

**En présentiel, animation supervisée d'un atelier de la Fresque du Plastique (4h) :**

- Mise en pratique de l'aménagement logistique de la salle et de tout le matériel
- Mise en pratique de l'accueil des personnes participantes et de l'explication des règles de l'atelier
- Mise en pratique de toutes les étapes de l'atelier et du respect des messages clefs
- Mise en pratique que la personne stagiaire veille à l'implication et à la compréhension de tous les personnes participantes
- Mise en pratique de la clôture de l'atelier

**Réunion de prise de recul** sur la mise en pratique avec reprise des difficultés identifiées (**1h30**)

**Durée totale : 7h**

# FORMATION SUPERVISÉE A L'ANIMATION PRO FRESQUE DU PLASTIQUE

**Réf : FDP-MEP**

**01/11/2025**

## ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

- Chaque stagiaire, individuellement, va prendre en charge l'animation d'un atelier ou d'une partie d'un atelier de la Fresque du Plastique pour un groupe de participants de 4 à 6 personnes participantes.
- Un temps de préparation en amont est prévu avec la personne formatrice pour préparer cette mise en pratique, temps durant lequel les stagiaires pourront poser toutes les questions en lien avec l'animation qu'ils souhaitent à la personne formatrice. Elle va répondre aux questions, proposer des éventuelles mises en pratique et interagir avec les stagiaires pour vérifier qu'ils sont prêts.
- Pour faciliter les échanges, la qualité du transfert de compétences et la supervision, le groupe est composé de 1 à 3 stagiaires au maximum, l'idéal étant 2.
- Durant la mise en pratique supervisée, la personne formatrice va, si besoin, aider chaque stagiaire et va noter les axes d'amélioration possible pour chacun. Durant cette phase, la personne formatrice reste responsable de la compréhension individuelle de chaque personne participant à l'atelier et interviendra si nécessaire lors de l'atelier.
- Pour le temps de prise de recul après la mise en pratique, les stagiaires doivent identifier ce qu'ils pensent avoir maîtrisé et les difficultés qu'ils ont rencontrées. La personne formatrice complète ensuite sur les points complémentaires non identifiés par les stagiaires. Des échanges avec des exercices éventuels de mise en pratique permettent alors de travailler les postures ou les transmissions de contenus qui le nécessitent.

## STRATÉGIES D'ÉVALUATION

La personne stagiaire est évaluée individuellement par le formateur au travers d'une fiche spécifique lors de la mise en pratique.

Cette fiche d'évaluation est ensuite reprise lors du temps de recul pour identifier les axes d'améliorations et les retravailler avec chaque stagiaire.

Évaluation de la satisfaction des personnes apprenantes, payeur et commanditaire de l'action.